ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 30 NOVEMBRE 1958



CIRCONSCRIPTION DE SAINT-BRIEUC I

Scrutin de Ballottage

Electrices, Electeurs !

Votre confiance m'a placé en **TÊTE de tous** les **CANDIDATS.**

Je vous en remercie.

IL S'AGIT dimanche prochain 30 novembre, d'assurer la victoire des **OUI à DE GAULLE.**

Les suffrages de tous les citoyens qui mettent leurs espoirs dans la République nouvelle doivent se rassembler sur le candidat qui a eu **LE PLUS DE VOIX AU PREMIER TOUR.**

Le plus grand nombre d'entre vous m'a désigné clairement avec plus de **5.000 voix d'AVANCE** pour assumer cette responsabilité.

M. RICHET, à la stupéfaction générale, a déposé sa candidature contre la mienne. Il ne peut que provoquer une division **DANGEREUSE** de vos suffrages.

Le bon sens des électeurs l'a d'avance blâmé. **LA DIVISION DES VOIX SERAIT UN CRIME.** Elle seule rendrait ses chances à la **COALITION MARXISTE** que vous avez condamnée le 23 novembre.

Electrices, Electeurs, vous savez quel est votre devoir. Je suis résolu à accomplir le mien pour le progrès dans la justice au **SERVICE DE TOUTES LES LIBERTÉS.**

Au deuxième tour, vous voterez :

Victor RAULT

MAIRE DE SAINT-BRIEUC
Conseiller Général
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier du Mérite Social

Remplaçant éventuel :

Louis DUCHESNE-FERCHAL
Capitaine au Long-Cours en retraite
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier du Mérite Maritime.

LES PRESSES BRETONNES, ST-BRIEUC, 11-1958.